



Fédération Internationale de Judo

ARBITRAGE

Nouvelles règles pour la période du 1/01/2010 au 31/12/2012

Introduction

La F.I.J. souhaite défendre les valeurs fondamentales du judo.

Dans ce cadre elle s'est plus particulièrement attachée à garder et développer les atouts éducatifs physiques et mentaux du judo.

« Le judo est un système éducatif physique et mental ».

La FIJ d'autre part veut changer les règles d'arbitrage pendant la période de qualification Olympique. A ce titre elle a procédé aux expérimentations et a décidé de nouvelles règles pour la période du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les expérimentations ont été réalisées pendant les championnats du monde juniors 2009 à Paris et elles se sont poursuivies lors des compétitions FIJ suivantes : Grand Prix d'Abu Dhabi (U.A.E) les 20 et 21 novembre 2009 – Grand Prix de Qingdao (Chine) les 28 et 29 novembre 2009 – World Cup de Suwon (Corée) les 4 et 5 décembre 2009 et le Grand Slam de Tokyo (Japon) les 11, 12 et 13 décembre 2009.

Application stricte des règles d'arbitrage dans les domaines suivants

INTERDIT : Saisies de jambes en attaques directes et blocages:

Toutes les attaques directes avec saisies ou blocages à une ou deux mains ou avec le ou les bras en dessous de la ceinture sont interdites.

SANCTIONS : Première attaque : **HANSOKUMAKE**

Exemples:



HANSOKUMAKE => 



HANSOKUMAKE => 



HANSOKUMAKE => 



HANSOKUMAKE => 



HANSOKUMAKE => 